Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Les oppositions au chemin de fer et ses effets locaux** (3 questions) — **Page 3**
2. **Les contestations et décisions concernant les tracés ferroviaires** (3 questions) — **Page 4**
3. **Évolution de la longueur des réseaux ferroviaires** (2 questions) — **Page 6**
4. **Le réseau prévisionnel du TGV en 2020** (3 questions) — **Page 8**
5. **Les dimensions architecturales et paysagères des ouvrages du TGV** (2 questions) — **Page 9**
6. **Dialogue entre citoyens autour d'un projet d'aménagement public** (1 question) — **Page 10**
7. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2004/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

1. Les oppositions au chemin de fer et ses effets locaux

Le document 1 est un extrait de La vie d'un simple d'Émile Guillaumin, où le narrateur évoque une voie ferrée à voie étroite près de son village. Le texte rapporte les critiques visant son tracé, les inquiétudes des habitants et les changements liés au passage du train.

Question a). Dans le document 1, indiquez qui s'oppose au train et expliquez les raisons de ces oppositions.

Plusieurs groupes contestent le chemin de fer :

- Les petits propriétaires expropriés se plaignent du dommage causé, bien qu'ils aient reçu dix fois la valeur de leurs terres.
- D'autres habitants dénoncent les courbes jugées inutiles. L'entrepreneur est soupçonné d'avoir allongé le tracé pour augmenter ses bénéfices, et les élus du Conseil général sont accusés de gaspiller l'argent public.
- Les adversaires politiques critiquent les élus. Les habitants craignent aussi pour leurs animaux, exposés au passage à niveau ou à une intrusion sur la voie.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les propriétaires expropriés, des habitants et les adversaires des élus dénoncent le préjudice, le tracé, le gaspillage supposé et les dangers pour le bétail.

Question b). Expliquez le sens des mots et de l'expression soulignés dans le document 1.

« Criailleries » signifie plaintes bruyantes et répétées. **« Inventions enragées »** est une expression imagée et péjorative qui désigne ici le chemin de fer, perçu comme une innovation envahissante qui trouble la tranquillité des campagnes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> « Criailleries » : plaintes bruyantes. « Inventions enragées » : innovations perçues comme envahissantes et perturbatrices.

Question c). Indiquez quelles conséquences l'arrivée du train a sur la vie locale.

Le train fait désormais partie du quotidien : ses sifflements et ses trépidations sont entendus chaque jour, et les habitants prennent plaisir à le regarder passer.

Son arrivée provoque aussi des inquiétudes pour le bétail, qui pourrait franchir la palissade et se retrouver sur la voie. Le train trouble ainsi la tranquillité du village.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le train apporte une distraction quotidienne, mais inquiète pour la sécurité du bétail et perturbe la tranquillité locale.

2. Les contestations et décisions concernant les tracés ferroviaires

Les documents 1 et 2 présentent des oppositions à des projets ferroviaires, de la voie étroite construite près d'un village au TGV Méditerranée. Le document 2 expose deux tracés envisagés et les réactions des riverains, des vignerons et de la SNCF.

Question a). Quel est le point commun entre le texte du document 1 et le texte du document 2 ?

Dans les deux textes, un projet ferroviaire suscite des contestations locales. Les personnes concernées dénoncent les effets du tracé sur leurs intérêts et leur cadre de vie. Dans le document 1, des propriétaires s'indignent des expropriations et du tracé aux courbes jugées inutiles ; les habitants craignent aussi les nuisances et les dangers pour leurs animaux. Dans le document 2, les riverains s'opposent au passage dans leur vallée et les vignerons défendent leurs terres.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux projets ferroviaires provoquent des oppositions locales liées au tracé et à ses conséquences.

Question b). Quels sont les inconvénients de chaque tracé ?

Tracé	Inconvénients
Rouge	Il passe dans la vallée du Rhône, déjà encombrée d'usines, d'une autoroute et de nombreuses habitations. Les riverains protestent.
Bleu	Plus à l'est, il traverse les vignobles des côtes du Rhône, protégés par une appellation contrôlée. Les vignerons s'y opposent.

Chaque tracé menace donc un intérêt local différent : le cadre de vie dans la vallée pour le rouge, et les vignobles pour le bleu. La SNCF juge le tracé bleu plus direct.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rouge : nuisances dans une vallée déjà encombrée. Bleu : menace pour les vignobles des côtes du Rhône.

Question c). Indiquez qui prend les décisions concernant le tracé du chemin de fer dans chaque texte, puis dites ce que vous constatez.

Dans le document 1, le projet est associé au docteur Fauconnet et aux membres du Conseil général, qui décident de l'aménagement. Dans le document 2, la SNCF propose deux tracés à l'État ; le tracé des vignes est abandonné après que François Mitterrand les a défendues, et la ligne passe finalement à l'ouest. Les décisions relèvent donc des responsables publics, mais les contestations locales peuvent peser sur le choix final.

✓ RÉPONSE À RETENIR

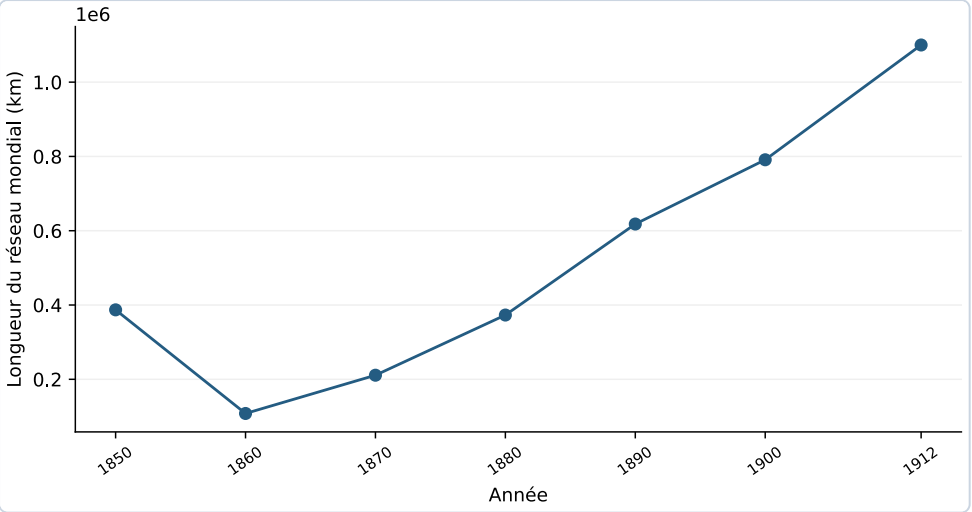
Document 1 : Fauconnet et le Conseil général. Document 2 : l'État choisit parmi les propositions de la SNCF, sous l'influence de François Mitterrand. Les protestations peuvent peser sur la décision.

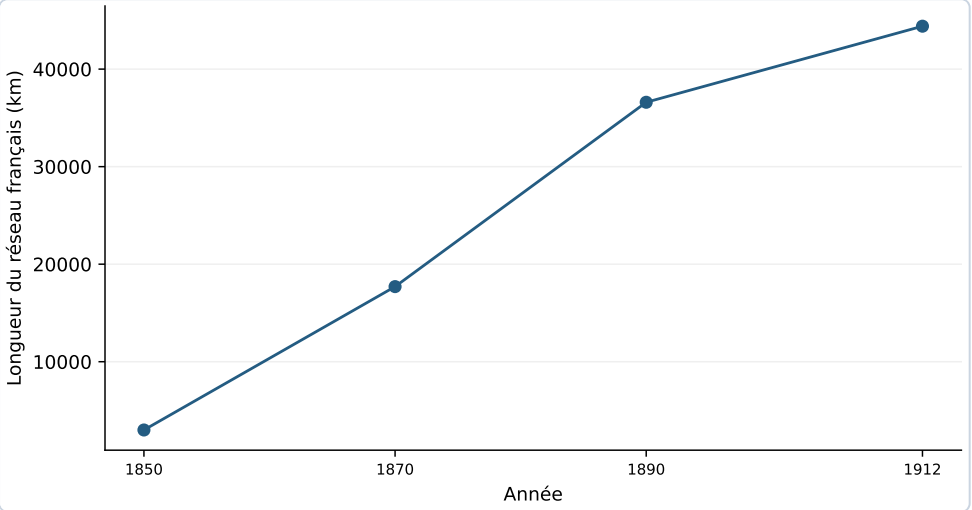
3. Évolution de la longueur des réseaux ferroviaires

Le document 3 donne les longueurs des réseaux ferroviaires du monde et de la France à différentes dates, de 1850 à 1912. Il faut transformer ces données en représentation graphique puis analyser les évolutions montrées.

Question a). À partir du document 3, réalisez une représentation graphique adaptée.

Une représentation en courbes convient pour comparer l'évolution dans le temps. Placez les années en abscisse et les longueurs en kilomètres en ordonnée. Le réseau mondial et le réseau français doivent être distingués. Comme leurs valeurs sont très différentes, utilisez deux graphiques ou deux échelles verticales clairement identifiées. Reportez toutes les données mondiales et uniquement les quatre valeurs françaises fournies.





✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux courbes distinctes, avec les années en abscisse et les longueurs en kilomètres en ordonnée.

Question b). Analysez le graphique obtenu.

Le graphique montre une tendance générale à l'augmentation, mais le réseau mondial recule d'abord.

- Dans le monde, il passe de 387 000 km en 1850 à 108 000 km en 1860, puis augmente à chaque date indiquée pour atteindre 1 100 000 km en 1912.

- En France, les valeurs renseignées progressent de 3 000 km en 1850 à 44 400 km en 1912.

Les deux réseaux connaissent donc une forte expansion sur la période observée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Après une baisse initiale dans le monde, les réseaux mondial et français se développent fortement jusqu'en 1912.

4. Le réseau prévisionnel du TGV en 2020

Le document 4 est une carte du réseau prévisionnel du TGV en 2020, tandis que le document 5 présente la répartition de la population française au XXe siècle et signale les zones de moins de 50 habitants au km². Les questions portent sur l'organisation du réseau, son équilibre territorial et ses liens avec l'Union européenne.

Question a). En vous aidant de la carte, justifiez l'expression « réseau en étoile » pour caractériser le réseau prévisionnel du TGV en 2020.

La carte montre que Paris est le principal nœud du réseau : plusieurs lignes à grande vitesse en partent vers le nord, l'ouest, le sud et l'est. Elles desservent les grandes villes régionales, puis se ramifient. Cette organisation, avec un centre et des axes rayonnants, justifie l'expression « réseau en étoile ».

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Paris est le centre du réseau, dont les lignes rayonnent vers les grandes villes françaises.

Question b). Peut-on parler de réseau équilibré ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les documents 4 et 5.

Le réseau n'est pas équilibré sur l'ensemble du territoire. La carte du document 4 met en évidence une forte concentration des lignes autour de Paris et des grands axes, tandis que le document 5 repère des espaces peu peuplés.

- Les zones peu desservies comprennent notamment le centre de la France, où la population est faible.
- Les lignes privilégient les grandes villes et les corridors de déplacement.

La desserte ne couvre donc pas uniformément le territoire.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Non : les lignes privilégient Paris et les grands axes, tandis que des zones peu peuplées, notamment au centre, restent moins desservies.

Question c). Montrez que le réseau prévisionnel du TGV en 2020 s'intègre à l'Union européenne.

La carte ne s'arrête pas aux frontières françaises : elle représente des liaisons vers Londres et Bruxelles. Ces prolongements relient le réseau français à celui de pays voisins et facilitent les déplacements internationaux. Le réseau prévisionnel s'inscrit ainsi dans un ensemble ferroviaire européen, au-delà du seul territoire national.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les liaisons vers Londres et Bruxelles relient le réseau français à des réseaux voisins et l'inscrivent dans l'espace européen.

5. Les dimensions architecturales et paysagères des ouvrages du TGV

Le document 6 décrit la construction de ponts et de tunnels sur la ligne du TGV Méditerranée et le travail mené avec des architectes et des paysagistes. Il évoque à la fois les contraintes techniques, le choix des matériaux et la prise en compte des paysages traversés.

Question a). Quelle est la nouvelle préoccupation de la SNCF dans la construction du TGV, en dehors de la préoccupation d'ordre technique ? Justifiez votre réponse en nommant un champ lexical et en relevant les mots qui en font partie.

En plus des exigences techniques, la SNCF veille à l'intégration esthétique des ouvrages dans les paysages traversés. Le champ lexical de l'architecture et du paysage le confirme :

- « architectes », « paysagistes », « conception », « concours d'esquisses » ;
- « sites traversés », « harmonie », « légèreté », « garrigue », « choix des matériaux ».

Ces mots montrent que l'apparence des ponts et leur accord avec leur environnement sont pris en compte dès la conception.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La SNCF veut intégrer harmonieusement ses ouvrages au paysage, grâce au travail des architectes et des paysagistes.

Question b). Expliquez l'expression « dialoguer avec la garrigue ».

Dans le document, l'architecte explique que la SNCF a été ouverte au choix des matériaux pour « dialoguer avec la garrigue ». Cette expression est imagée : un pont ne parle pas au paysage. Elle signifie que sa forme et ses matériaux sont choisis pour s'accorder avec la végétation et le relief méditerranéens. L'ouvrage entretient ainsi une relation harmonieuse avec son environnement, plutôt que de le dénaturer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le pont est conçu pour s'accorder avec la végétation et le relief méditerranéens, et s'intégrer au paysage.

6. Dialogue entre citoyens autour d’un projet d’aménagement public

La synthèse propose d’imaginer un échange entre deux citoyens au sujet d’un projet d’aménagement public dans leur commune. L’un est favorable au projet et l’autre s’y oppose; les exemples possibles comprennent une voie ferrée, un tunnel, une autoroute ou un aéroport.

Question Synthèse. Imaginez, en une trentaine de lignes, un dialogue entre deux citoyens : l’un favorable à un projet d’aménagement public sur sa commune, comme une voie ferrée, un tunnel, une autoroute ou un aéroport, et l’autre opposé à ce même projet.

Mina : La nouvelle voie ferrée reliera notre commune aux grandes villes.
Paul : Mais son tracé traversera des champs.
Mina : Les trajets seront plus rapides.
Paul : Des habitants devront peut-être quitter leur maison.
Mina : Le chantier créera aussi des emplois.
Paul : Et il coûtera très cher.
Mina : Il pourra réduire les déplacements en voiture.
Paul : Le bruit des trains gênera les riverains.
Mina : Des protections contre le bruit sont possibles.
Paul : La voie risque aussi de couper les chemins des animaux.
Mina : On peut prévoir des passages adaptés.
Paul : Le paysage sera transformé.
Mina : Architectes et paysagistes peuvent soigner les ouvrages.
Paul : Encore faut-il respecter les sites naturels.
Mina : Comparons plusieurs tracés avant de décider.
Paul : Et publions leurs coûts et leurs conséquences.
Mina : Les habitants doivent être consultés.
Paul : Une réunion publique serait un bon début.
Mina : Nous pourrions proposer des améliorations.
Paul : À condition que nos avis soient entendus.
Mina : Le projet peut servir l’intérêt général.
Paul : Sans sacrifier les riverains ni la nature.
Mina : Il faut donc des garanties précises.
Paul : Et vérifier qu’elles seront respectées.
Mina : Alors, examinons ensemble les solutions.
Paul : Je reste prudent, mais je participerai au débat.
Mina : Le projet ne doit pas être imposé.
Paul : Ni rejeté sans avoir étudié ses effets.
Mina : Décidons après avoir entendu chacun.
Paul : D’accord, cherchons le meilleur compromis.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Un aménagement public peut améliorer les transports et créer des emplois, à condition de limiter ses coûts et ses impacts, et d’associer les habitants aux décisions.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevet professionnel en Expression française et ouverture sur le monde, session de juin 2004, sur le thème « Chemin de fer et aménagement du territoire ». D'une durée de trois heures et de coefficient 3, elle ne comporte pas de code repère imprimé. Elle mobilise six documents sur les tracés, les réseaux et les ouvrages ferroviaires, et évalue compréhension, analyse de données, argumentation et rédaction.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un projet ferroviaire peut susciter des oppositions liées aux expropriations, aux nuisances, aux activités locales et aux paysages.
- Pour représenter les longueurs des réseaux, placer les années en abscisse et les kilomètres en ordonnée, en distinguant les séries.
- Un réseau en étoile s'organise autour d'un centre principal auquel sont reliés des axes rayonnants.
- La conception d'un ouvrage ferroviaire doit concilier contraintes techniques, choix des matériaux et intégration dans le paysage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque opposition, identifier les personnes ou groupes concernés et préciser leurs motifs d'après les textes.
- Sur le graphique, choisir une échelle lisible, indiquer les unités et ne représenter que les valeurs fournies.
- Pour discuter l'équilibre du réseau, confronter la carte du TGV à la carte de répartition de la population.
- Dans la synthèse, écrire un dialogue d'une trentaine de lignes et donner des arguments aux deux citoyens.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment réaliser le graphique demandé à partir du tableau ?

Placez les années sur l'axe horizontal et les longueurs en kilomètres sur l'axe vertical. Choisissez une échelle régulière, reportez les valeurs disponibles pour le monde et la France, puis ajoutez un titre et une légende claire.

Q : Comment justifier si le réseau prévisionnel du TGV est équilibré ?

Appuyez-vous sur la carte du réseau prévisionnel et comparez les territoires desservis avec les informations de la carte de population. Formulez une conclusion en citant des éléments visibles dans les documents 4 et 5.

Q : Combien vaut la synthèse et quelle longueur faut-il viser ?

La synthèse vaut 24 points. La consigne demande un dialogue d'une trentaine de lignes entre deux citoyens aux positions opposées sur un projet d'aménagement public dans leur commune.

Q : Quels critères de notation sont indiqués pour les réponses ?

Le sujet attribue des points aux questions et à la synthèse, mais ne fournit pas de grille détaillée. Il précise que toutes les réponses doivent être rédigées et demande un dialogue d'une trentaine de lignes pour la synthèse.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2004/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.